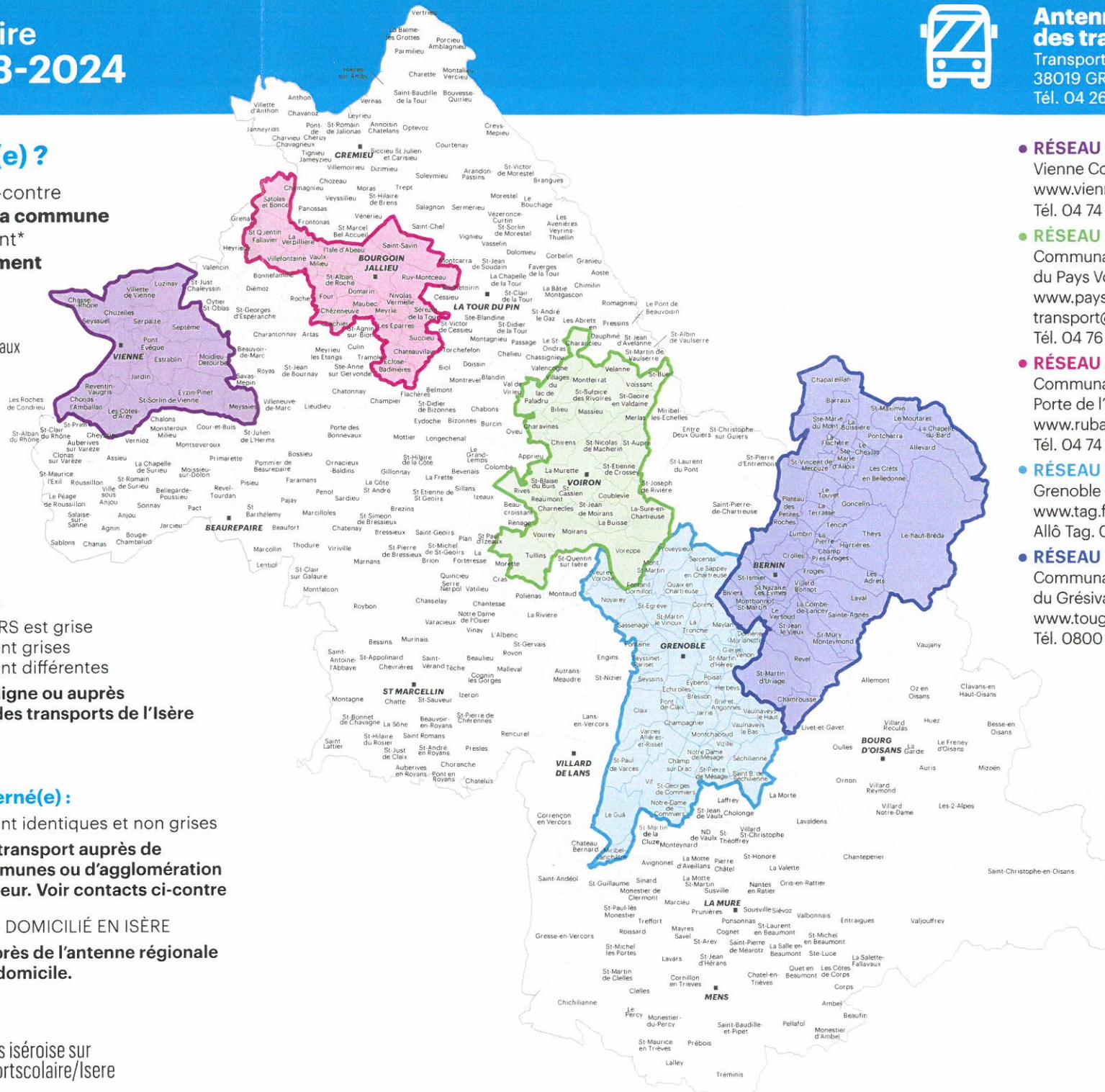




Suis-je concerné(e) ?

Je repère dans la carte ci-contre la **COULEUR** associée à la commune du domicile de mon enfant* et celle de son établissement scolaire.

* Le domicile pris en compte est celui des parents ou des représentants légaux de l'élève.



- **RÉSEAU L'VA**
Vienne Condrieu Agglomération
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
Tél. 04 74 78 32 10
- **RÉSEAU LE PAYS VOIRONNAIS**
Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
www.paysvoironnais.com
transport@paysvoironnais.com
Tél. 04 76 05 03 47
- **RÉSEAU RUBAN**
Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
www.rubantransport.com
Tél. 04 74 28 04 99
- **RÉSEAU TAG**
Grenoble - Alpes Métropole (SMMAG)
www.tag.fr
Allô Tag, 04 38 70 38 70
- **RÉSEAU TOUGO**
Communauté de Communes du Grésivaudan (SMMAG)
www.tougo.fr
Tél. 0800 941 103 (appel gratuit)

Oui, je suis concerné(e) :

- › SI UNE DES DEUX COULEURS est grise
- › SI LES DEUX COULEURS sont grises
- › SI LES DEUX COULEURS sont différentes

Je fais ma demande en ligne ou auprès de l'antenne régionale des transports de l'Isère jusqu'au 19 juillet.

Non, je ne suis pas concerné(e) :

- › SI LES DEUX COULEURS sont identiques et non grises

Je fais ma demande de transport auprès de la communauté de communes ou d'agglomération correspondant à la couleur. Voir contacts ci-contre

- › SI MON ENFANT N'EST PAS DOMICILIÉ EN ISÈRE

Je fais ma demande auprès de l'antenne régionale des transports de mon domicile.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ET** • Etre domicilié en Isère,
- ET** • Etre scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat, de la maternelle au lycée (hors post-bac, y compris agricoles),
- ET** • Ne pas être domicilié et scolarisé sur la même communauté de communes ou d'agglomération parmi les 5 suivantes : CAPI, Grenoble-Alpes-Métropole, Le Grésivaudan, Pays Voironnais, Vienne-Condrieu-Agglomération (voir au verso).

A faire avant l'inscription

- J'identifie le réseau de transport utilisé par mon enfant sur oura.com.

Pour toute question sur les lignes et les horaires du réseau cars Région en Isère, je consulte : carsisere.auvergnerhonealpes.fr (04 26 16 38 38).

- Pour les familles ne pouvant pas procéder à une inscription en ligne, un formulaire papier est disponible sur laregionvoustransporte.fr ou auprès de l'établissement scolaire. Il est à retourner par courrier ou par mail à l'Antenne régionale des transports scolaires de l'Isère jusqu'au 19 juillet inclus (cachet de la poste faisant foi).

En cas de problème lors de ma saisie en ligne, que faire ?

- Consulter la Foire aux questions sur le site [laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/Isere)
- **Contactez-nous** via le formulaire contact sur laregionvoustransporte.fr, rubrique transport scolaire/Isère

INSCRIPTION EN LIGNE



Possible 24 h/24, 7j/7.

Sur [laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/Isere)

- Je crée un compte transport.
- Je procède à l'inscription du ou des enfant(s).
- Je reçois un mail de confirmation à chaque étape.
- Je peux suivre l'avancée de ma (mes) demande(s) d'inscription depuis mon compte.



Demande de titre de transport hors-délai

A partir du 20 juillet, une majoration de 30€ par enfant sera appliquée (sauf déménagement après cette date ou affectation tardive, sur justificatif).

Cette majoration ne concerne pas les demandes de bourses, qui peuvent être réalisées jusqu'au 31 octobre.

Antenne régionale des transports de l'Isère

Transport scolaire - CS 44852 - 38019 Grenoble cedex 1
Tél. 04 26 73 38 38
transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr



Inscriptions du 30 mai au 19 juillet 2023

Inscription au transport scolaire

Isère

Retrouvez nous sur :
[laregionvoustransporte.fr/transport scolaire/Isère](https://laregionvoustransporte.fr/transport-scolaire/Isere)